



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

DONNÉES 2015



Historique du programme développement durable

2015

- **Lancement du dispositif d'accompagnement** et du site web sur le travail en journée / en continu
- **Élaboration du cahier des charges de Greendiag** (version 2 de l'outil d'autodiagnostic et de reporting) et de Smartri (outil de gestion des déchets tertiaires)
- **Participation de la FEP à la Plateforme RSE**, instance de concertation et de réflexion spécialisée au sein du Commissariat général France-Stratégie auprès du Premier ministre
- **Remise des 4^{èmes} Trophées Développement Durable** des entreprises de propreté
- **Participation à Solutions COP21** au Grand Palais à Paris, dans le cadre de la COP21



Obtention du Prix Innovation RSE 2015 du Cercle Humania

2014

- **Étude sur la mise en œuvre** du développement durable dans la propreté
- **Étude réglementaire et groupe de travail** sur la gestion des déchets tertiaires par les entreprises de propreté

2013

- **Publication du guide sectoriel** « Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre dans la propreté », en partenariat avec l'ADEME
- **Lancement de l'outil web d'évaluation** des émissions de gaz à effet de serre CarbonArtik, dédié au secteur
- **Remise des 3^{èmes} Trophées Développement Durable** des entreprises de propreté

2012

- **Lancement des Clubs Développement Durable** régionaux
- **Remise des 2^{èmes} Trophées Développement Durable** des entreprises de propreté



Obtention du premier prix «Management et Initiatives pour le Développement Durable» décerné par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et par l'ADEME

2011

- **Lancement de l'outil web** d'autodiagnostic et de reporting développement durable
- **Remise des premiers Trophées Développement Durable** des entreprises de propreté
- **Étude sur la reconnaissance** de l'engagement développement durable des entreprises vis-à-vis des donneurs d'ordre
- **Parrainage de la Mission Arctique** pour 3 ans

2010

- **Subvention LIFE+** de la Commission européenne pour 3 ans (2010-2013)
- **Diffusion d'un CD-Rom** « La propreté en journée/en continu »

2009

- **Création du Comité consultatif** des parties prenantes

2008

- **Premier groupe de formation-action développement durable** pour les entreprises de propreté
- **Élaboration du référentiel des 51 actions** en faveur du développement durable



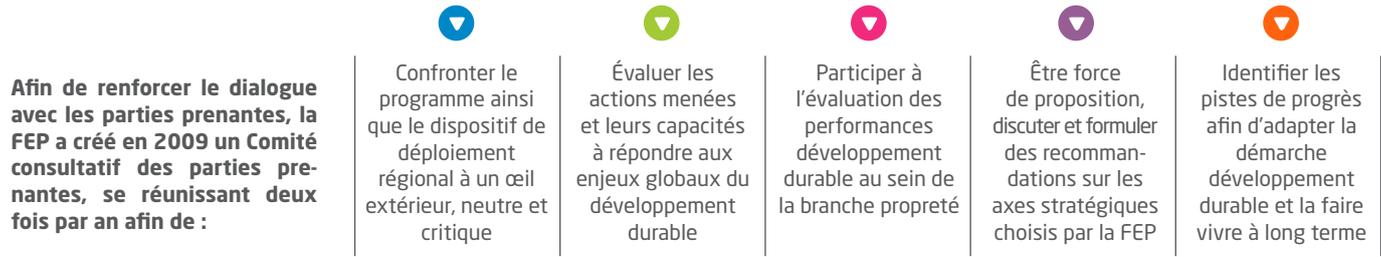
La responsabilité sociale des entreprises (ou RSE) s'est imposée depuis quelques années comme un sujet majeur.

Elle se définit comme la manière dont les entreprises intègrent des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans leurs activités économiques comme dans leurs interactions avec toutes les parties prenantes, qu'elles soient internes (dirigeants, salariés, actionnaires, etc.) ou externes (fournisseurs, clients, etc.).

Selon France Stratégie, la RSE procure un gain de performance en moyenne de l'ordre de 13%* par rapport aux entreprises qui ne l'intègrent pas à leur stratégie de développement. Les entreprises qui mettent en place des pratiques RSE semblent ainsi concilier management responsable (envers les clients et fournisseurs, envers les salariés), respect de l'environnement et exigence de compétitivité.

Dès 2008, le secteur de la propreté s'est engagé dans le développement durable en élaborant un programme, fruit d'un travail concerté entre entreprises de propreté, acteurs de la branche, donneurs d'ordre, et experts. La Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés (FEPsA) déploie auprès des entreprises du secteur ce programme de développement durable ambitieux, établi en fonction des spécificités du secteur, afin d'accompagner les entreprises de propreté dans la mise en place d'une stratégie de développement durable.

Ce programme, ainsi que les solutions d'accompagnement et outils en ligne, ont pour objectif de leur permettre de s'adapter aux évolutions réglementaires, à la demande croissante des donneurs d'ordre et des parties prenantes, aux enjeux planétaires de durabilité et aux défis du réchauffement climatique.



En décembre 2015, la FEP a participé à Solutions COP21 en présentant les solutions des entreprises de propreté pour lutter contre le changement climatique. Aujourd'hui, les entreprises

de propreté ont pris conscience des enjeux du développement durable, elles le considèrent désormais indispensable à leur croissance et le citent comme un moteur de performance et une source d'innovations**.

* Étude « Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité » France Stratégie - 01/2016
** Étude « Mise en œuvre du développement durable dans la propreté » FEP - 10/2014

LES ENTREPRISES DE PROPRETÉ ENGAGÉES***

FEP Nord Normandie Picardie
2 groupes
19 entreprises de propreté

FEP Ile-de-France
14 groupes
140 entreprises de propreté

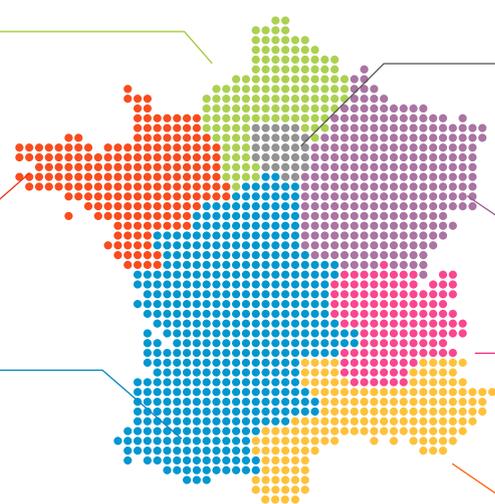
FEP Ouest
3 groupes
29 entreprises de propreté

FEP Grand Est
6 groupes
63 entreprises de propreté

FEP Centre et Sud-Ouest
4 groupes
38 entreprises de propreté

SPENRA
3 groupes
33 entreprises de propreté

FEP Sud-Est
3 groupes
26 entreprises de propreté



*** Entreprises ayant suivi une formation action développement durable



Engager les entreprises de propreté dans une démarche développement durable

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Afin d'accompagner les entreprises de propreté dans leur démarche de développement durable, la FEP a dressé dès 2007 **une liste de 51 actions en faveur du développement durable à destination des entreprises de propreté selon 5 grands objectifs :**



Les entreprises de propreté peuvent ainsi choisir les actions qu'elles souhaitent mettre en place en priorité et **définir** ainsi un plan d'actions développement durable sur **plusieurs années**.

Des indicateurs de suivi ont été associés à ces actions afin de permettre aux entreprises de propreté de suivre leurs actions développement durable annuellement.



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ DANS LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR UNE ENTREPRISE DE PROPRETÉ



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Réalisation d'un **autodiagnostic** développement durable

Définition d'un **plan d'actions** développement durable

Mise en place des **actions**

Suivi des actions, via **les indicateurs de reporting**

VALORISATION DE LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

auprès des clients, prospects, parties prenantes

ACCOMPAGNEMENT FEP

Atelier «**Découverte de la démarche développement durable**»
(1 jour) (disponible en 2016)

Outil d'autodiagnostic et de reporting **développement durable**

51 actions en faveur du développement durable → **Formation-action** développement durable (5 jours)

Dispositifs proposés par le Monde de la Propreté

Outil d'autodiagnostic et de reporting **développement durable**

Atelier «**Valorisez votre démarche développement durable**»
(1 jour) (disponible en 2016)





DISPOSITIF DE FORMATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2010, la FEP a lancé une formation-action développement durable à destination des dirigeants d'entreprises de propreté.



OBJECTIFS

Aider les entreprises à mettre en œuvre une démarche de développement durable, notamment les PME

- Apprentissage des enjeux du développement durable
- Réalisation d'un diagnostic développement durable, via l'utilisation de l'outil d'autodiagnostic développement durable de la branche propreté
- Définition d'un plan d'actions.

DURÉE



4 jours en collectif (environ 10 entreprises) et 1 jour en accompagnement individuel, répartis sur 8 mois par des consultants spécialisés.



CIBLE

Chefs d'entreprises, dirigeants, responsables QHSE

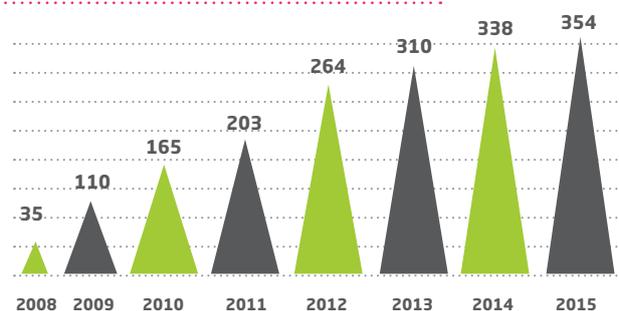


CHIFFRES CLÉS

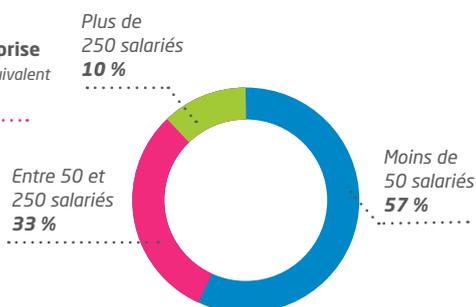
LA FORMATION-ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE AU 31/12/2015



Nombre d'entreprises de propreté ayant suivi la formation-action développement durable



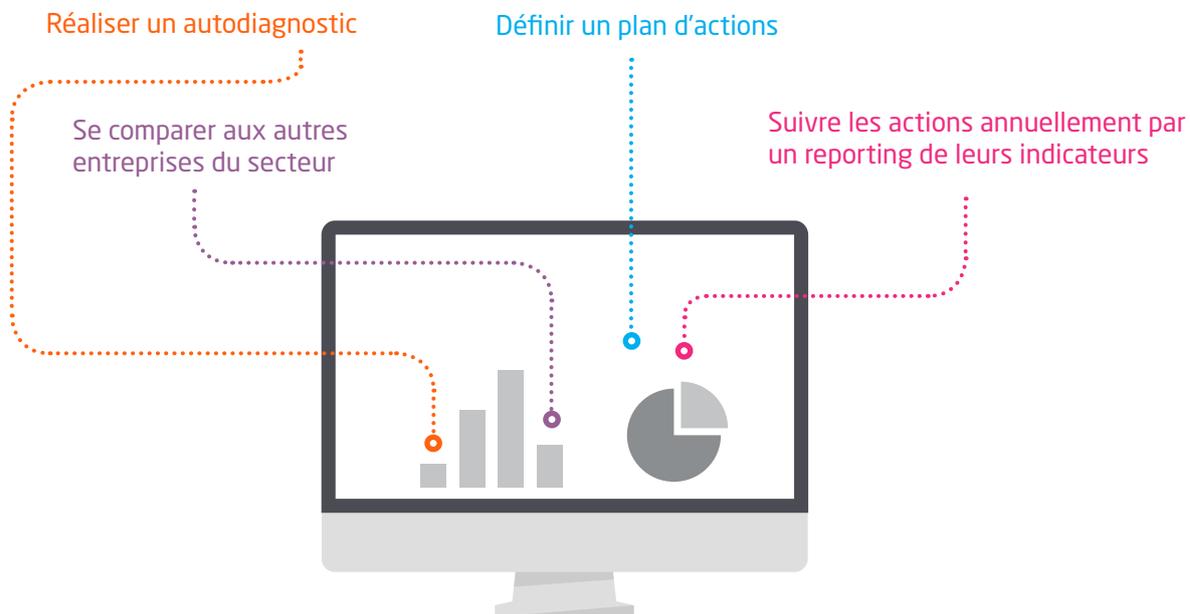
Répartition par taille d'entreprise (exprimée en nombre de salariés équivalent temps plein (ETP))





OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ET DE REPORTING DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un outil d'autodiagnostic et de reporting développement durable a été lancé en 2011. Accessible à toutes les entreprises de propreté, il leur permet de :

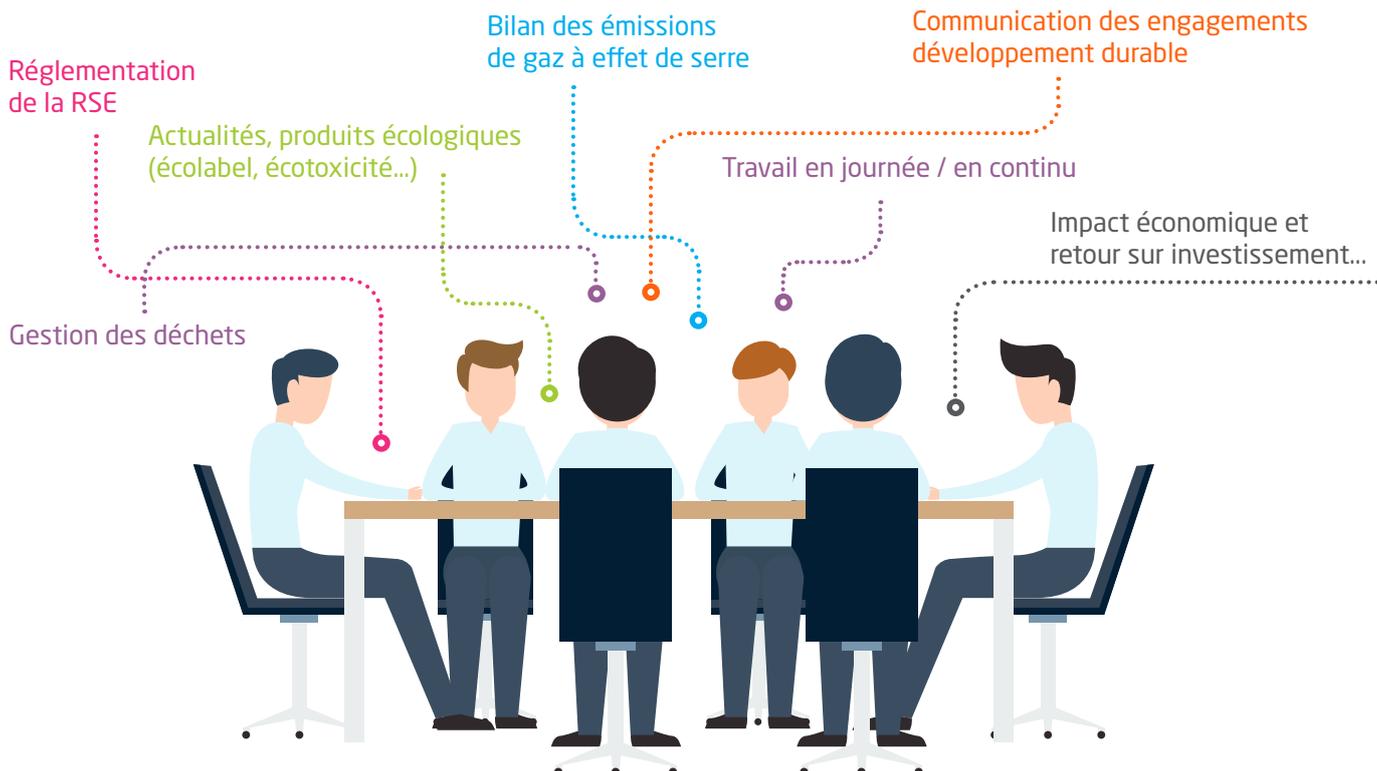


CLUBS DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉGIONAUX

Les Clubs Développement Durable rassemblent les chefs d'entreprises et les dirigeants qui se sont engagés dans une démarche de développement durable.



THÉMATIQUES ABORDÉES :





Proposer des solutions développement durable aux entreprises de propreté

DÉVELOPPEMENT DE LA QUALIFICATION ET DE LA CERTIFICATION DES SALARIÉS

Renforcement de la maîtrise des compétences clés des salariés.
Depuis plus de 15 ans, la branche propreté s'est engagée dans la lutte contre l'illettrisme pour faire progresser les salariés du secteur confrontés aux difficultés de maîtrise des savoirs de base. La branche propreté a développé la **formation « Clés en main »** qui permet l'acquisition des savoirs généraux (communication orale et écrite en situation professionnelle) et des savoirs appliqués aux métiers de la propreté.

Développement de la qualification et la certification des salariés par les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Depuis 2007, la profession a élaboré une offre de certification de branche, complémentaire à la filière diplômante existante, en créant les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP). La filière est actuellement constituée de **8 CQP Propreté**.

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 7 000 salariés** du secteur ont suivi une formation sur les **compétences de base depuis 15 ans**. Depuis le lancement du dispositif « Clés en main » en 2011, plus de
- **1 000 certifications ont été attribuées**.



CHIFFRES CLÉS

Plus de 13 000 Certificats de Qualification Professionnelle Propreté délivrés depuis 2007

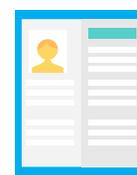


RECRUTEMENT, INTÉGRATION ET FIDÉLISATION DES JEUNES

Secteur d'intégration, la branche propreté mène depuis de nombreuses années une politique dynamique et volontariste d'insertion et de qualification qui vise particulièrement les jeunes. **Sécurisation des contrats en alternance pour les jeunes via un fonds d'aide** pour soutenir l'alternance auprès des entreprises et auprès des jeunes, la branche propreté a créé le Fonds d'Aide aux Jeunes en Alternance (FAJA) (moins de 26 ans).

Développement de l'apprentissage dans les entreprises de propreté.

L'apprentissage permet aux entreprises de propreté d'intégrer à la fois des nouvelles compétences et des jeunes. La filière possède 7 CFA (Centre de Formation d'Apprentis) Propreté INHNI proposant des diplômes allant du CAP au Master.



CHIFFRES CLÉS

- **390 aides de pérennisation** ont été versées aux entreprises
- **1 000 aides ont été distribuées aux jeunes de moins de 26 ans** en alternance dans la branche propreté.



CHIFFRES CLÉS

1 368 apprentis dans les CFA Propreté INHNI en 2015





CHIFFRES CLÉS 2015

- **300 entreprises de propreté** adhérentes aux GEIQ Propreté
- **459 000 heures** de mise à disposition auprès des entreprises
- **92% de réussites aux CQP Propreté**
- **1 000 embauches**
- **140 000 heures de formation**



INSERTION DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Pour faciliter l'intégration des personnes éloignées de l'emploi, la branche soutient l'action des GEIQ Propreté (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) et développe des outils et des partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'insertion par l'économie.

Les GEIQ Propreté permettent aux entreprises adhérentes d'employer collectivement des salariés et de les former en alternance aux métiers de la propreté. **Les personnes recrutées bénéficient d'un contrat d'alternance, d'une formation qualifiante et d'un accompagnement pour réussir leur parcours.**



CHIFFRES CLÉS 2015

- Plus de **7% de travailleurs en situation de handicap** dans la propreté
- **10 actions de formation** avec l'AGEFIPH
- **431 contrats d'alternance** signés
- **450 parcours d'information**
- **290 bilans** d'orientation propreté

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Avec un taux d'emploi de plus de 7%, la branche propreté est exemplaire (6% imposé par la réglementation). Pour aider les entreprises à maintenir cette dynamique, la branche propose aux entreprises de propreté :

- **Un outil en ligne, Clic DOETH**, permettant aux entreprises de propreté de réaliser leur Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
- **Des sessions d'informations** à destination des conseillers « handicap » et de l'éducation nationale
- **Des partenariats avec l'UNEA** (Union des Entreprises Adaptées)
- **Des services aux entreprises** : aide pour initier une stratégie sur la thématique du handicap, demande ponctuelle (recrutement, définition de poste, accessibilité...)
- **Des ateliers collectifs et des forums**



CHIFFRES CLÉS 2015

- **100 entreprises et agences grands comptes** ont engagé une action de santé et sécurité au travail
- **112 500 salariés** sont impactés par la démarche
- **1 198 Certificats Prévention Secours Propreté** délivrés (CPS Propreté)
- **95% des animateurs** prévention formés ont obtenu leurs certifications

AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Depuis 2010, la branche s'est dotée d'un **programme de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)**, qui représentent 98% des maladies professionnelles de la profession. Depuis 2014, la branche déploie un programme santé et sécurité au travail pour accompagner les entreprises de propreté dans la prévention des risques professionnels et dans la mise en place d'une politique santé et sécurité au travail.



ÉVALUATION DE L'IMPACT D'UNE ENTREPRISE DE PROPRETÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2013, la branche propose aux entreprises de propreté l'outil CarbonArtik, une solution en ligne dédiée au secteur de la propreté permettant aux entreprises de propreté de **réaliser un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et de définir un plan d'actions pour les réduire.**



CHIFFRES CLÉS 2015

32 entreprises inscrites



SENSIBILISATION DES SALARIÉS AUX ÉCOGESTES

Afin de sensibiliser les chefs d'équipe et les agents de propreté à l'application des écoGESTES au quotidien sur les sites, des supports pédagogiques spécifiques ont été créés sur des thématiques concrètes. **Des affiches et fiches présentent les comportements à adopter et ceux à éviter** concernant l'utilisation de l'eau, des produits et de l'électricité, ainsi que la maintenance du matériel, les règles de sécurité, les attitudes de service, le tri des déchets et la conduite des véhicules.

CHIFFRES CLÉS 2015

- Affiches écoGESTES : + de 300 lots diffusés
- Fiches écoGESTES : + de 1 000 lots diffusés



PASSAGE DES PRESTATIONS DE PROPRETÉ EN JOURNÉE/EN CONTINU

La branche propreté accompagne les acteurs du secteur dans l'évolution des temps de travail en journée/en continu en leur proposant plusieurs dispositifs :

- **Un site internet dédié** : <http://journee.monde-proprete.com/> proposant des outils d'aide à la mise en place de prestation de propreté en journée/en continu et répondant aux questions des entreprises de propreté et des donneurs d'ordre qui s'interrogent sur l'intérêt et la faisabilité de ce mode d'organisation.
- **Un accompagnement pour les dirigeants d'entreprise et les donneurs d'ordre** (4 journées en collectif, 1 jour en accompagnement individuel) : accompagnement de binômes « entreprise de propreté/donneur d'ordre » dans la réalisation d'un diagnostic et dans la définition d'une nouvelle organisation du travail.
- **Une formation d'une journée pour les agents de propreté** «Réaliser ses prestations en présence d'usagers».
- **Des chartes d'engagement** pour le développement des prestations de propreté en journée/en continu ont été signées entre entreprises de propreté et donneurs d'ordre, à Nantes, Rennes et Caen (portées par les Maisons de l'Emploi locales). Elles permettent d'accélérer la mise en place de prestations de propreté en journée/en continu, puisqu'environ **3 500 salariés seraient passés en prestations réalisées en journée/en continu à la suite de ces chartes.** Une charte a également été signée entre la FEP Centre-Sud-Ouest et la préfecture de région Aquitaine en février 2014, et une charte est en préparation entre la FEP Sud-Est et la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



CHIFFRES CLÉS 2015

Plus de 40 entreprises ont suivi les ateliers d'information ou le dispositif d'accompagnement de branche





Perspectives 2016

POUR L'ANNÉE 2016, LA BRANCHE S'ENGAGE SUR :



Le développement d'une **nouvelle version** de l'outil d'autodiagnostic et de reporting.

La gestion des déchets tertiaires par les entreprises de propreté, via un outil dédié.



L'animation d'un groupe de travail sur le **coût global de la prestation de propreté**, en collaboration avec l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables).



L'élaboration de **nouveaux ateliers** de formation permettant aux entreprises de propreté de découvrir l'**intérêt d'une démarche développement durable** et de la valoriser.



La réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité technique et financière pour la **création d'une filière** de réemploi/recyclage industrielle des vêtements professionnels.



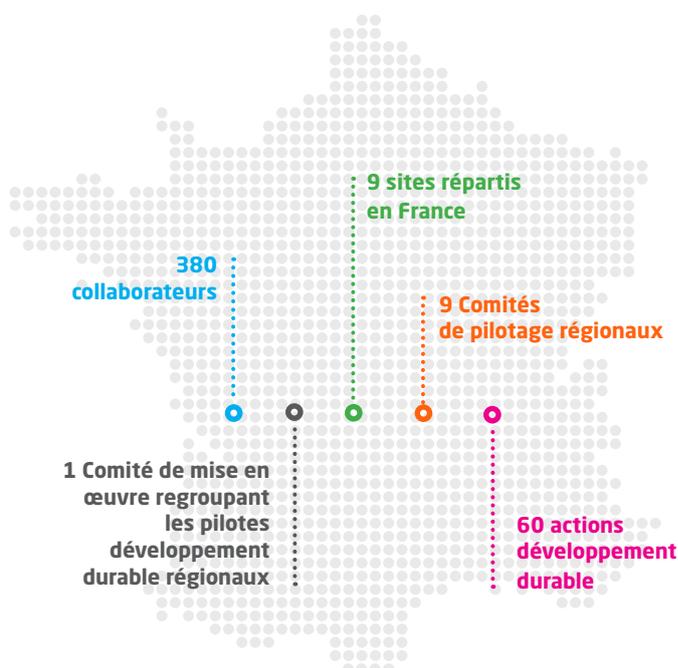
L'Engagement du Monde de la Propreté vis-à-vis du développement durable



PLANÉO, PROGRAMME DÉVELOPPEMENT INTERNE AUX MAISONS DES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ

À l'instar du programme développement durable des entreprises de propreté, les Maisons des Métiers de la Propreté s'engagent dans un programme de développement durable, Planéo. À travers ce programme, elles souhaitent mobiliser tous les acteurs du Monde de la Propreté autour d'une démarche partagée afin de renforcer son exemplarité et d'impliquer l'ensemble de ses collaborateurs.

En 2015, la FEP a travaillé sur la définition du plan d'actions développement durable propre aux Maisons des Métiers de la Propreté, sur la définition de la méthodologie de déploiement et sur l'élaboration d'outils pour les accompagner dans la mise en œuvre des actions.



LES ACTEURS DU MONDE DE LA PROPRETÉ



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE PROPRETÉ (FEP) : seule organisation patronale représentative du secteur, elle représente et défend les intérêts de l'ensemble des entreprises de propreté auprès des pouvoirs publics. La FEP conseille les entreprises adhérentes sur des questions d'ordre juridique, économique, technique mais aussi dans le domaine de la formation.

FARE PROPRETÉ : il accompagne le développement économique et social du secteur. Il conçoit, pilote et finance des projets concrets au bénéfice des entreprises et des salariés.

CTIP : expert technique de la propreté, il répond aux besoins de conseil et d'expertise des entreprises de propreté, des donneurs d'ordre et des fournisseurs.

INHNI : organisme de formation initiale et continue du secteur de la propreté. Avec 7 CFA et 16 centres de formation continue, il propose des formations adaptées aux différents métiers et fonctions des collaborateurs du secteur.

OC PROPRETÉ : organisme certificateur de la branche.

QUALIPROPRETÉ : office de qualification professionnelle des entreprises de propreté.

OPCA Transports et Services, délégation propreté : organisme paritaire collecteur agréé à gérer les fonds de la formation professionnelle.

GEIQ PROPRETÉ : créés et pilotés par les entreprises de propreté pour répondre à leurs besoins de recrutement, les GEIQ Propreté organisent des parcours d'insertion et de qualification.



www.monde-proprete.com

Fédération des entreprises de propreté - 94808 Villejuif Cedex - 01 46 77 68 00

Contact : Isabelle PERRU-POUPON, Directrice du développement durable

Elisabeth LECLERCQ, Chargée de mission développement durable - dd@federation-proprete.com